

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mars 2019

62x19

DEMANDE DE SUBVENTION A L'ÉTAT DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL AMÉNAGEMENT ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS

Le Maire expose que l'État pour soutenir l'investissement local a prévu une dotation de soutien à l'investissement local dans le cadre de l'article 157 de la Loi de Finances 2018.

La commune prévoit l'aménagement de la Police Municipale dans les anciens locaux de la caserne des pompiers. Le déplacement du Poste de Police Municipale à proximité du CSU permettra de créer un vrai Pôle Sécurité.

Le Maire propose de présenter une demande d'aide financière qui sera instruite par le Sous-Préfet d'Aix en Provence, selon le plan de financement suivant.

Ce projet est estimé à 850 000 € HT.

Opération	Montant des Travaux HT	Subvention Escomptée (80%)
Aménagement de la Police Municipale dans l'ancienne caserne des Pompiers	850 000 €	680 000 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- ADOPTE le Plan de Financement estimatif présenté,
- AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

Télé-transmis en Sous-Préfecture
le
Affiché le.....

MR FABRICE VEGA